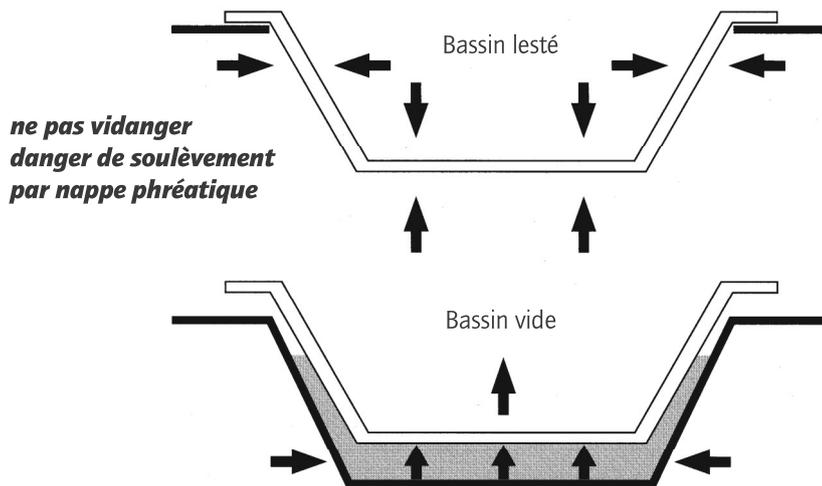


CONSEILS D'HIVERNAGE



A l'approche des mois d'hiver, la piscine demande un traitement particulier : L'HIVERNAGE.

Il est en effet indispensable de prévenir le développement d'algues et de micro-organismes divers, ainsi que d'éventuels dommages causés par le gel. De plus, un hivernage efficace assurera une remise en route plus facile en vous permettant de gagner quelques jours de baignade au printemps ! Il est impératif d'attendre que la température de l'eau soit inférieure à 15°.

CONSEILS PRATIQUES :

- 1) Bien nettoyer la piscine avec un balai aspirateur, fond, parois, (ligne d'eau avec une éponge et du nettoyant ligne d'eau, paniers de skimmer)
- 2) Vérifier le PH de l'eau et le corriger si nécessaire (6,8/7,2)
- 3) Effectuer un traitement de Choc à l'aide de Chlore choc (pastilles de 20g par ex.) à déposer dans un skimmer.
- 4) Mettre la filtration en route durant 12 ou 24 heures.
- 5) Le cycle terminé, introduire la quantité de produit d'hivernage nécessaire en se conformant aux recommandations du fabricant. Il est quelquefois nécessaire de réaliser un nouvel apport de produit dans l'hiver.
- 6) Mettre la filtration en route durant 8 ou 12 heures.
- 7) Procéder à la mise hors gel du circuit de filtration.

Mise hors gel du groupe de filtration >> sécurité des piscines

MISE HORS GEL DU CIRCUIT FILTRATION

- BLOC FILTRANT -

- Lors d'une opération de maintenance disjoncter le circuit électrique dans le coffret en tête de ligne
- Pour éviter les risques de gel, il y a lieu de bien vidanger les tuyauteries de la pompe.
- Équiper la piscine de **flotteurs d'hivernage lestés**, suspendus à une cordelette disposée en diagonale du plan d'eau : 1 flotteur/50cm. Ces flotteurs en partie immergés, absorberont les pressions exercées par la glace
- Pose de la bâche d'hivernage : il est conseillé en effet de placer une couverture d'hivernage sur la piscine pour éviter la chute d'objets divers. Une toile étanche renforcée permet une meilleure conservation de l'eau en évitant la pénétration de la poussière et de la lumière, éléments créant la photosynthèse.

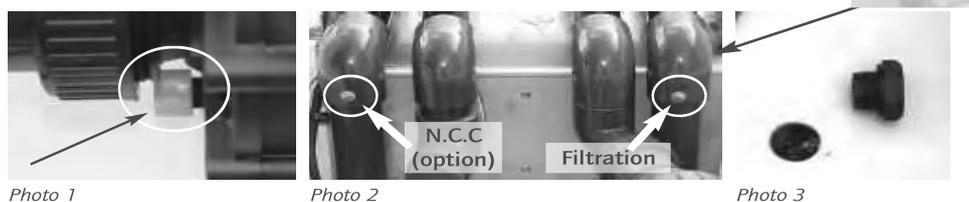
VIDANGE DES TUYAUTERIES ET DE LA POMPE

Dévisser les vis de purge de la pompe (photo 1) et du tuyau (photo 2) afin de libérer l'eau et de stopper la possibilité de syphon.

Laisser l'eau s'évacuer par le trou au fond de la cuve (photo 3)

Retirer les cartouches, les nettoyer et les stocker au sec

Si possible, démonter la ou les pompes et la ou les stocker à l'abri de l'humidité



MISE HORS GEL DU CIRCUIT FILTRATION FONCTION RELAI DE MISE HORS GEL

UNIQUEMENT SUR BLOC FILTRANT ÉVOLUTIF AVEC COFFRET VÉGA CONNECT

Cette fonction vous permet de programmer de manière totalement automatique la mise en hivernage de la filtration de votre bassin. Son but est d'empêcher le gel des canalisations en faisant circuler l'eau de façon régulière.

Vous n'avez qu'à définir la température d'air de consigne à partir de laquelle vous souhaitez que la filtration d'hivernage se mette en route et à valider le mode hivernage en appuyant sur ok. Lorsque la température captée par la sonde d'air (à placer comme sur photo 2) du coffret aura atteint celle du point de consigne, la pompe de filtration fonctionnera en mode hivernage (basse vitesse, longue durée)

Pour modifier la température de consigne, sélectionnez-la et rentrez la nouvelle température manuellement à l'aide du clavier numérique puis appuyez sur ok.

Le mode Hivernage reste actif tant qu'une autre fonction n'est pas activée. L'icône de la fonction active reste bleue..



MISE HORS GEL DU CIRCUIT FILTRATION VERSION - PAROI FILTRANTE -

- Lors d'une opération de maintenance disjoncter le circuit électrique dans le coffret en tête de ligne
- Pour éviter les risques de gel, il y a lieu de bien vidanger les tuyauteries de la pompe.
- Équiper la piscine de flotteurs d'hivernage lestés suspendus à une cordelette disposée en diagonale du plan d'eau : 1 flotteur/50cm. Ces flotteurs en partie immergés, absorberont les pressions exercées par la glace
- Pour protéger contre le gel le skimmer filtrant, après avoir retiré la cartouche, introduire un dispositif d'hivernage (voir votre fournisseur).
- Pose de la bâche d'hivernage : il est conseillé en effet de placer une couverture d'hivernage sur la piscine pour éviter la chute d'objets divers. Une toile étanche renforcée permet une meilleure conservation de l'eau en évitant la pénétration de la poussière et de la lumière, éléments créant la photosynthèse.

VIDANGE DES TUYAUTERIES ET DE LA POMPE

Fermer les deux vannes dans le local technique (photo 1)

Dévisser les vis de purge de la pompe (photo 2)

Laisser l'eau s'évacuer par le trou au fond de la cuve (photo 3)



Photo 1

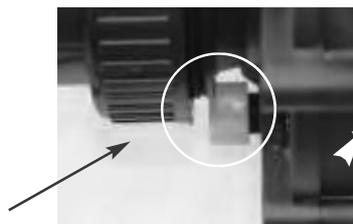


Photo 2



Photo 3

MISE HORS GEL DU CIRCUIT FILTRATION FONCTION RELAI DE MISE HORS GEL

UNIQUEMENT SUR BLOC FILTRANT ÉVOLUTIF AVEC COFFRET VÉGA CONNECT

Cette fonction vous permet de programmer de manière totalement automatique la mise en hivernage de la filtration de votre bassin. Son but est d'empêcher le gel des canalisations en faisant circuler l'eau de façon régulière.

Vous n'avez qu'à définir la température d'air de consigne à partir de laquelle vous souhaitez que la filtration d'hivernage se mette en route et à valider le mode hivernage en appuyant sur ok. Lorsque la température captée par la sonde d'air du coffret aura atteint celle du point de consigne, la pompe de filtration fonctionnera en mode hivernage (basse vitesse, longue durée)

Pour modifier la température de consigne, sélectionnez-la et rentrez la nouvelle température manuellement à l'aide du clavier numérique puis appuyez sur ok.

Le mode Hivernage reste actif tant qu'une autre fonction n'est pas activée. L'icône de la fonction active reste bleue..



RECOMMANDATIONS

- >> Ne jamais vidanger la piscine même partiellement avant d'avoir vérifié le niveau d'eau dans le drain et d'y avoir retiré l'eau si nécessaire à l'aide de la pompe d'appoint.
- >> Ne jamais rejeter les eaux d'infiltration à proximité de la piscine lors des opérations de pompage dans le drain.
- >> En zone inondée, ne pas tenter de vider la piscine pour amener l'eau à son niveau habituel. Pour vidanger partiellement, attendre la résorption de l'eau à la surface du sol.
- >> Ne jamais laisser une piscine sans son niveau d'eau habituel (2/3 du skimmer immergés)

SÉCURITÉ DES PISCINES

Depuis janvier 2004, le maître d'ouvrage (c'est à dire celui qui décide de la construction ou de l'installation de la piscine) a pour obligation d'équiper le bassin d'un dispositif de sécurité normalisé, avant la mise en eau.

Vous avez le choix entre quatre dispositifs :

Les barrières et moyens d'accès norme NF P 90 306

Les systèmes d'alarme norme NF P 90 307

Les couvertures norme NF P 90 308

Les abris norme NF P 90 309

Tous les dispositifs doivent être à la norme

La loi complète est disponible sur le site : www.legifrance.gouv.fr, cliquez sur le chapitre "les lois et règlements/loi n°2003-9".

Vous pouvez vous procurer les textes de normes complètes sur le site de l'AFNOR : www.afnor.com, allez sur "norme en ligne".

**AUCUN DES DISPOSITIFS DE PROTECTION NE REMPLACERA
JAMAIS LA VIGILANCE DES ADULTES :
AUCUN DE CES DISPOSITIFS N'EST INFAILLIBLE À 100 %**

Il est conseillé de souscrire ou de faire une extension à votre contrat de responsabilité civile habitation afin d'inclure la piscine.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE NOYADE :

TOUT POINT D'EAU PRÉSENTE UN DANGER POTENTIEL POUR LES ENFANTS
NOTAMMENT S'ILS SONT TRÈS JEUNES ET NE SAVENT PAS NAGER.
ATTENTION : UN ENFANT PEUT SE NOYER EN MOINS DE 3 MINUTES DANS 20
CENTIMÈTRES D'EAU.
POUR QUE LA PISCINE RESTE UN PLAISIR, SOYEZ VIGILANT, APPLIQUEZ LES
MESURES DE PRÉVENTION ET EQUIPEZ VOTRE PISCINE D'UN DISPOSITIF DE
PROTECTION NORMALISÉ.